

## Calendrier de la discussion du projet de loi de finances pour 2022

### I. – Discussion générale et discussion des articles de la première partie

Date	Dispositions du projet de loi	Durée prévue	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<b>Jeudi 18 novembre à 14 heures 30 et, éventuellement, le soir</b>	- Discussion générale	3 heures 15	jeudi 18 novembre à 11 heures	jeudi 18 novembre à l'ouverture de la discussion générale
	- Examen de l'article liminaire	1 heure 30		
	- Examen de l'article 18 : Évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'État au titre de la participation de la France au budget de l'Union européenne			
<b>Vendredi 19 novembre à 16 heures et le soir</b>	- Suite de l'examen des articles de la première partie	7 heures		vendredi 19 novembre à 11 heures (excepté l'article 18)
<b>Samedi 20 novembre à 9 heures 30, 14 heures 30 et, éventuellement, le soir</b>	- Suite de l'examen des articles de la première partie	12 heures		
<b>Éventuellement, dimanche 21 novembre le matin, l'après-midi et le soir</b>	- Suite de l'examen des articles de la première partie	12 heures		
<b>Lundi 22 novembre à 10 heures 30, à 14 heures 30 et le soir</b>	- Suite de l'examen des articles de la première partie	11 heures		
<b>Mardi 23 novembre à 14 heures 30</b>	- Suite et fin de l'examen des articles de la première partie	5 heures 30		
	- Explications de vote sur l'ensemble de la première partie <i>5' par groupe, 3' pour un NI</i>			
	<b>Scrutin public ordinaire de droit</b>			

## II. – Seconde partie : Discussion des crédits des missions

- Les **durées maximales prévisionnelles** ont été élaborées en prenant en compte une moyenne des temps des discussions des amendements sur les crédits et les articles rattachés aux missions des dernières années.
- Si l'examen de la mission n'est pas achevé au terme de la durée maximale prévisionnelle, il appartient à la présidence de séance, en lien avec la commission des finances, de reporter l'examen de la mission commencée à la fin de l'examen des missions de la semaine concernée ou de la semaine suivante.
- Si l'examen de la mission est achevé avant le terme de la durée maximale prévisionnelle, l'examen de la mission suivante peut débuter.

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<b>Mardi 23 novembre le soir</b>	- Mission Économie ✓ <i>Compte spécial : prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés</i>	2 heures 15	lundi 22 novembre à 11 heures	lundi 22 novembre à 11 heures
<b>Mercredi 24 novembre à 10 heures 30</b>	- Mission Plan de relance - Mission Plan d'urgence face à la crise sanitaire	3 heures	lundi 22 novembre à 11 heures	mardi 23 novembre à 11 heures
<b>Mercredi 24 novembre à 16 heures 30 et le soir</b>	- Mission Investissements d'avenir	2 heures 45	lundi 22 novembre à 11 heures	mardi 23 novembre à 11 heures
	- Mission Engagements financiers de l'État ✓ <i>Compte spécial : participation de la France au désendettement de la Grèce</i> ✓ <i>Compte spécial : participations financières de l'État</i> ✓ <i>Compte spécial : accords monétaires internationaux</i> ✓ <i>Compte spécial : avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics</i>	2 heures		

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<b>Jeudi 25 novembre à 10 heures 30, à 14 heures 30 et le soir</b>	- Mission Solidarité, insertion et égalité des chances (+ article 43)	2 heures 30	mardi 23 novembre à 11 heures	mercredi 24 novembre à 11 heures
	- Mission Santé	2 heures 30		
	- Mission Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation (+ article 42)	1 heure 30		
	- Mission Cohésion des territoires	4 heures 30		
<b>Vendredi 26 novembre à 9 heures 30, à 14 heures 30 et le soir</b>	- Mission Justice (+ article 44)	3 heures	mercredi 24 novembre à 11 heures	jeudi 25 novembre à 11 heures
	- Mission Enseignement scolaire	3 heures 15		
	- Mission Sécurités ✓ <i>Compte spécial : contrôle de la circulation et du stationnement routiers</i>	2 heures 45		
<b>Éventuellement, samedi 27 novembre, le matin, l'après-midi et le soir</b>	- Éventuellement, missions reportées			
<b>Éventuellement, dimanche 28 novembre, le matin, l'après-midi et le soir</b>	- Éventuellement, missions reportées			

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<b>Lundi 29 novembre, à 10 heures, à 14 heures 30 et le soir</b>	- Mission Action extérieure de l'État	3 heures	vendredi 26 novembre à 11 heures	vendredi 26 novembre à 11 heures
	- Mission Aide publique au développement <i>✓ Compte spécial : prêts à des États étrangers</i>	1 heure 30		
	- Mission Gestion des finances publiques  - Mission Crédits non répartis  - Mission Transformation et fonction publiques <i>✓ Compte spécial : gestion du patrimoine immobilier de l'État</i>	2 heures 15		
	- Mission Régimes sociaux et de retraite <i>✓ Compte spécial : pensions</i>			
	- Mission Remboursements et dégrèvements  - Mission Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales <i>✓ Compte spécial : développement agricole et rural</i>	4 heures 30		

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<b>Mardi 30 novembre à 14 heures 30 et le soir</b>	- Mission Défense	2 heures 15	vendredi 26 novembre à 11 heures	lundi 29 novembre à 11 heures
	- Mission Écologie, développement et mobilité durables ✓ <i>Budget annexe : contrôle et exploitation aériens</i> ✓ <i>Compte spécial : financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale</i>	6 heures		
<b>Mercredi 1<sup>er</sup> décembre à 10 heures 30, à 14 heures 30 et le soir</b>	- Mission Relations avec les collectivités territoriales (+ articles 45 à 48) ✓ <i>Compte spécial : avances aux collectivités territoriales</i>	8 heures	vendredi 26 novembre à 11 heures	mardi 30 novembre à 11 heures
	- Mission Immigration, asile et intégration	1 heure 45	lundi 29 novembre à 11 heures	mardi 30 novembre à 11 heures

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<b>Jeudi 2 décembre à 10 heures 30, à 14 heures et le soir</b>	- Mission Pouvoirs publics  - Mission Conseil et contrôle de l'État  - Mission Direction de l'action du Gouvernement ✓ <i>Budget annexe : publications officielles et information administrative</i>	2 heures	mardi 30 novembre à 11 heures	mercredi 1 <sup>er</sup> décembre à 11 heures
	- Mission Outre-mer	3 heures 30		
	- Mission Travail et emploi	2 heures 30		
	- Mission Sport, jeunesse et vie associative	2 heures 15		
<b>Vendredi 3 décembre à 11 heures, à 14 heures et le soir</b>	- Mission Administration générale et territoriale de l'État	1 heure 15	mercredi 1 <sup>er</sup> décembre à 11 heures	jeudi 2 décembre à 11 heures
	- Mission Recherche et enseignement supérieur	2 heures 45		
	- Mission Culture	2 heures 15		
	- Mission Médias, livre et industries culturelles ✓ <i>Compte spécial : avances à l'audiovisuel public</i>	2 heures 15		

### III. – Seconde partie : Discussion des articles non rattachés aux missions

Date	Dispositions du projet de loi	Durée prévue	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
Éventuellement, samedi 4 décembre le matin, l'après-midi et le soir	- Éventuellement missions reportées	12 heures		
	- Examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits			
Éventuellement, dimanche 5 décembre le matin, l'après-midi et le soir	- Suite de l'examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits	12 heures	mercredi 1 <sup>er</sup> décembre à 12 heures	jeudi 2 décembre à 11 heures
Lundi 6 décembre à 10 heures, à 14 heures 30 et le soir	- Suite de l'examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits	11 heures 30		
Mardi 7 décembre à 14 heures 30 et le soir	- Suite et fin de l'examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits	5 heures 30		
	- Explications de vote sur l'ensemble du projet de loi de finances			
	<b>Scrutin public à la tribune de droit</b>			